

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
**DECISION DU MAIRE PRISE PAR DELEGATION ET
INSCRITE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DECISION DU MAIRE N° : 2026_DM_008

OBJET : Marché de travaux relatif à l'aménagement d'un pôle médical à Aurec sur Loire (extension de la maison médicale) : Avenants n° 1 pour les lots 2-3-4-7-8-9-10-11-12-13

Nous, Maire d'AUREC SUR LOIRE,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22,
Vu la délibération du Conseil Municipal d'Aurec sur Loire en date du 14 septembre 2020 portant délégation de pouvoir au Maire, et notamment son alinéa n° 4,
Vu l'inscription budgétaire pour la réalisation des travaux d'un pôle médical (extension de la maison médicale),
Vu la décision du Maire N° 2025_DM_018 du 28/03/2025 déclarant sans suite les lots 1 et 3 et autorisant le lancement d'une nouvelle consultation pour ces 2 lots,
Vu la décision du Maire N° 2025_DM_025 du 28/05/2026 portant sur l'attribution de l'ensemble des lots (1 à 13),
Vu la décision du Maire N° 2025_DM_044 du 24/10/2025 portant sur la décision de résiliation du lot 5 et le versement d'un montant d'indemnisation de 377,13 €,

DECIDONS :

Article 1 : Considérant la nécessité de modifier, ajouter ou supprimer certaines prestations pour le bon déroulement des travaux relatifs à l'aménagement d'un pôle médical ;

Il est décidé de passer des avenants comme suit :

- Lot n° 02 Terrassement – VRD - Aménagements extérieurs : Avenant n° 1 avec TRAVAUX PUBLIC ROLLAND sis ZA Charles Chana à Roche la Molière (42230) – SIRET 349 513 382 00037- pour un montant de plus-value de 1 167,50 € HT faisant passer le montant total de marché de 94 334,95 € HT à 95 502,45 € HT,
- Lot n° 03 Gros œuvre - Façade : MACONNERIE ROYER sis Champs de Berre à St Just Malmont (43240) – SIRET 421 884 784 00016 – pour un montant de moins-value de 1 281,84 € HT faisant passer le montant total de marché de 85 618,62 € HT à 84 336,78 € HT,
- Lot n° 04 Etanchéité : SUPER Etanchéité sis ZAC du Tissot à St Genest Lerpt (42530) – SIRET 799 665 237 000 19 – pour un montant de moins-value de 3 491,00 € HT faisant passer le montant total de marché de 9 568,40 € HT à 6 077,40 € HT,
- Lot n° 07 Métallerie : SAS MCC EXTRUSION sis ZA de Nolhac à St Paulien (43350) – SIRET 441 175 874 00029 – pour un montant de moins-value de 850,73 € HT faisant passer le montant total de marché de 71 062,06 € HT à 70 211,32 € HT,
- Lot n° 08 Menuiseries intérieures : FORISSIER GUIHLOT MENUISERIE sis ZA de Leygat Avenue de l'industrie à Tence (43190) – SIRET 812 736 049 000 14 – pour un montant de plus-value de 2 599,59 € HT faisant passer le montant total de marché de 34 260,73 € HT à 36 860,32 € HT,

- Lot n° 09 Plafonds – Plâtrerie - Peinture : SAS TRAVAUX BATIMENT SERVICES sis 2 rue des Techniques à St Héand (42570) – SIRET 410 710 255 00044 – pour un montant de plus-value de 299,25 € HT faisant passer le montant total de marché de 30 275,55 € HT à 30 574,80 € HT,

- Lot n° 10 Chapes Carrelages Faïences : DELAIGUE Jean Pascal sis 481 route des Panents à Riotord (43220) – SIRET 525 035 788 000 13 – pour un montant de moins-value de 847,30 € HT faisant passer le montant total de marché de 7 950,52 € HT à 7 103,22 € HT,

- Lot n° 11 Sols Souples : SARL GIMBERT sis 13 rue des Vignes à Chadrac (43770) - SIRET 324 179 506 000 13 – pour un montant de plus-value de 3 880,00 € HT faisant passer le montant total de marché de 7 477,25 € HT à 11 357,25 € HT,

- Lot n° 12 Electricité CFA CFO : ELECTRO ONDAINE (Génésienne) sis ZAC du Bec, 8 allée André Marie Ampère au Chambon Feugerolles (42500) – SIRET 443 312 657 000 36 – pour un montant de plus-value de 1 046,78 € HT faisant passer le montant total de marché de 31 694,88 € HT à 32 741,66 € HT,

- Lot n° 13 Plomberie - CVC : FMC sis 47 rue Gauthier Dumont à St Etienne (42100) – SIRET 318 225 372 00057 – pour un montant de plus-value de 1 430,00 € HT faisant passer le montant total de marché de 74 197,25 € HT à 75 627,25 € HT.

Pour Rappel :

- Montant total des marchés notifiés : 505 548,20 € HT
- Résiliation du lot 5 flocage : - 7 542,60 € HT
- Indemnité de résiliation du lot 5 flocage : 377,13 € HT
- Avenants 1 des lots 2-3-4-7-8-9-10-11-12-13 : 3 952,25 € HT
- Nouveau montant du Marché : 502 334,98 € HT

Article 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations, publiée sur le site internet de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Fait à AUREC SUR LOIRE, le 27 février 2026

Le Maire,

Claude VIAL